



BACHELOR NÉGOCIATION-CONSEIL EN PATRIMOINE IMMOBILIER ET FINANCIER



Cette formation conduit à l'obtention du titre certifié de « Négociateur-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier » enregistré au RNCP au niveau 6, sous l'autorité du Groupe Sciences U Lyon - Fiche 36382 - code 313 - renouvelé lors de la commission France Compétences du 31 janvier 2025. - Voir la décision d'enregistrement France Compétences



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du Bachelor Négociation-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier a pour perspective de devenir un professionnel de la négociation de biens immobiliers d'habitation et d'entreprise. Doté de connaissances solides et actualisées en placements financiers ou immobiliers, il est capable d'analyser le patrimoine immobilier et financier de ses clients. Il les conseille sur de nouveaux investissements, accompagne et oriente le vendeur ou l'acquéreur dans le cadre des opérations destinées à la constitution et au développement de patrimoine immobilier.



ECTS 180 crédits

CAMPUS DÉLIVRANT LA FORMATION

RENNES

NIVEAU D'ENTRÉE / PRÉ-REQUIS

Formation ouverte aux candidats titulaires d'un BAC+2 validé (licence 2, BTS, DUT, niveau 5 ou équivalent) validé dans le domaine de l'immobilier ou du commerce

NIVEAU DE SORTIE

BAC +3

MODALITÉS D'ADMISSION

Étude du dossier de candidature complet

+
Tests en ligne niveau BAC+2 en culture générale, français, anglais et logique

+
Entretien individuel de motivation

Réponse sous 48h à l'issue de l'entretien

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Le futur titulaire du Bachelor Négociation-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier exercera en agence immobilière, en office notarial, en cabinet de conseil en immobilier d'entreprise, en société immobilière et foncière, en société d'administration de biens, au sein d'un service investissements d'une banque ou encore dans une société de gestion de patrimoine.

COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES

Missions réalisables en alternance ou en stage

- Prospection commerciale et développement du portefeuille de biens immobiliers
- Accompagnement du vendeur et de l'acquéreur jusqu'à la finalisation de la transaction
- Conseiller et accompagner son client sur tous les aspects (techniques, réglementaires, administratif...) dans son projet patrimonial
- Déterminer le cadre du projet de son client et formuler des scénarios réalistes et pertinents
- Présenter des biens et des dispositifs financiers

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du Bachelor Négociation-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier peut prétendre, selon les structures, leur organisation à des postes diversifiés dans la négociation en patrimoine : Négociateur immobilier, agent immobilier, agent commercial, conseiller en immobilier, conseiller en investissement immobilier, chargé de location, gestionnaire locatif, responsable d'agence, négociateur-conseil, chargé de patrimoine, conseiller en immobilier d'entreprise, conseiller en gestion de patrimoine... Il pourra évoluer avec l'expérience vers plus d'autonomie et de responsabilités.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ESUP ET PASSERELLES

- Mastère Management Opérationnel - Parcours : Marketing/communication, Entrepreneuriat ou International
- Passerelle envisageable en école de commerce, master professionnel ou master général universitaire

En savoir plus sur le Bachelor Négociation-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier

École Supérieure
de Commerce
et de Management
Bac+2 à Bac+5
Alternance ou Initiale

esup 
actual business school

PROGRAMME DE FORMATION

PÉRIODE DE RENTRÉE

Mi-octobre (dates et calendrier de formation sur demande)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Classique : 6 mois de stage obligatoire de janvier à juillet

ou

Alternance en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, 3 jours par semaine en entreprise

OFFRES EN ALTERNANCE

DURÉE DE FORMATION

1 an

NOMBRE D'ÉTUDIANTS / STAGIAIRES PAR SESSION

Entre 15 et 25

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- Droit général et pratiques du mandat de vente, de la copropriété, de la gestion locative et de la VEFA
- Gestion de la relation client et techniques de promotion-négociation
- Gestion d'un centre de profit immobilier
- Marketing de l'immobilier
- Expertise immobilière
- Diagnostic technique, techniques du bâtiment et urbanisme
- Assurances
- Fondements économiques, financement et fiscalité

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Anglais - Préparation au TOEIC

LES + DU BACHELOR NÉGOCIATION-CONSEIL EN PATRIMOINE IMMOBILIER ET FINANCIER À L'ESUP

- Préparation et passage de la certification TOEIC Listening and Reading
- Le Pack Immo - 2 compétitions annuelle vous plaçant en situation réelle de négociateur conseil en patrimoine
- Semaine Challenge "Entreprise" ESUP BAC+3
- Licences LinkedIn Learning, Office 365, 7Speaking et ScholarVox offertes par l'ESUP le temps de votre scolarité

OPTIONS

- Voyages d'études organisés chaque fin d'année - 3 semaines en août - 10 destinations possibles

En savoir plus sur notre pédagogie à l'ESUP : méthode, moyens et outils utilisés

EXAMENS OFFICIELS

La validation du titre certifié de Responsable de Négociation-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier prévoit le passage d'épreuves certifiantes, selon les modalités d'évaluation inscrites au référentiel. Ces évaluations se déroulent, pour partie au contrôle continu et, à la fin de l'année universitaire, sous forme d'épreuves dites terminales. Les modalités d'examen et de passage sont organisées directement par le jury de Sciences U-Lyon ou ses représentants. Elles sont diffusées aux étudiants en début de formation.

DÉTAIL DES ÉPREUVES	FORME	DURÉE
Évaluations modulaires	dossiers, contrôle continu, écrits	toute l'année à la fin de chaque module
Épreuves finales	évaluations ponctuelles	en fin d'année
Dont mises en situation professionnelle	écrits + oraux	en fin d'année
Dont rapport d'activité	rapport + soutenance orale	en fin d'année
Dont étude de cas	écrit	en fin d'année

NOS TAUX DE RÉUSSITE

La validation de l'ensemble des blocs de compétences permet la délivrance de la certification.
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du Bachelor NCPIF en cas d'échec à la Certification.
En cas de validation partielle, l'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.
Cette certification est accessible par la voie de la VAE.

www.esup.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé

RESTONS CONNECTÉS !



École Supérieure
de Commerce
et de Management
Bac+2 à Bac+5
Alternance ou Initiale

esup 
actual business school